

56 %
personnes
couvertes

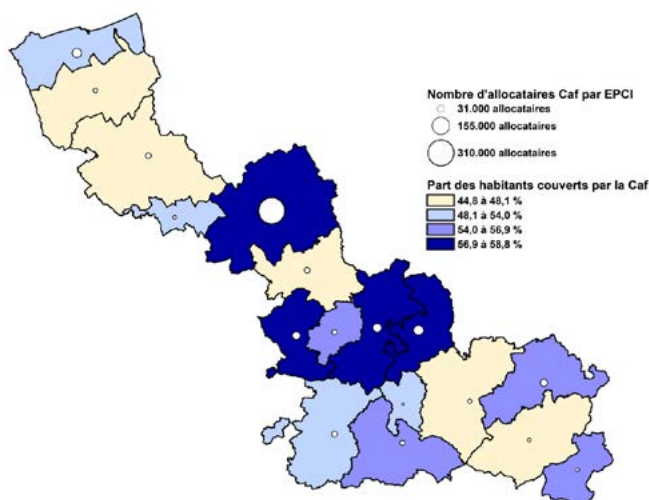
617 700
allocataires

Dans le Nord, 1 452 000 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 56 % de la population totale. Au sein des intercommunalités, ce taux varie de 45 à 59 %. Le département se caractérise par une majorité d'allocataires sans enfant (53 % contre 49 % au niveau national). **7 % des allocataires sont étudiants.** Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de

vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 19 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composée uniquement de prestations légales (15 % au niveau national).

227 000 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €. Dans ces foyers précaires, vivent 231 000 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN ® Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



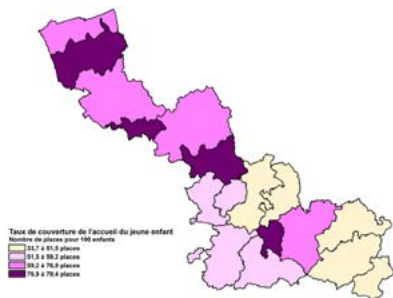
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

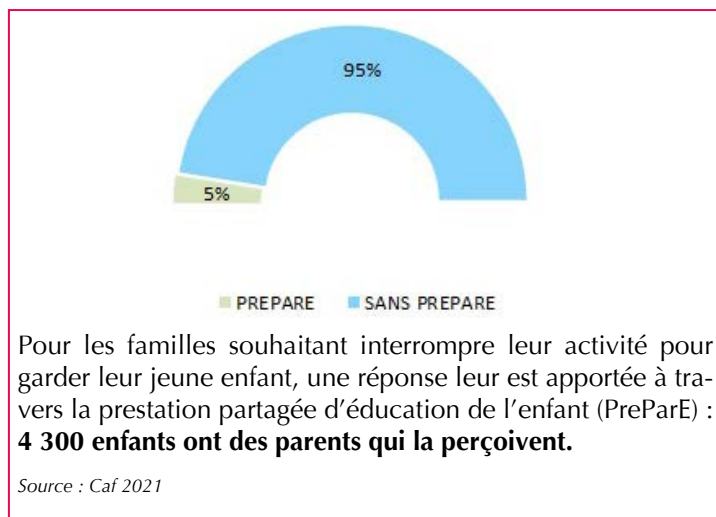


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnat, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © GeoFla 2.0.2017

La Caf du Nord soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **54 250 places sont disponibles pour les familles.** Prépondérants sur le département, les assistants maternels en proposent plus de 29 000, soit 54 % de l'ensemble des places offertes (taux identique au niveau national). L'objectif est d'apporter une réponse à plus de

92 000 enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'un mode d'accueil. **Le département du Nord offre ainsi 59 places pour 100 enfants.**

Enfants couverts par la prestation PreParE



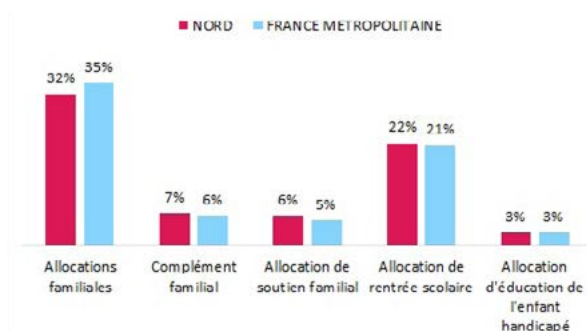
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **4 300 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2021

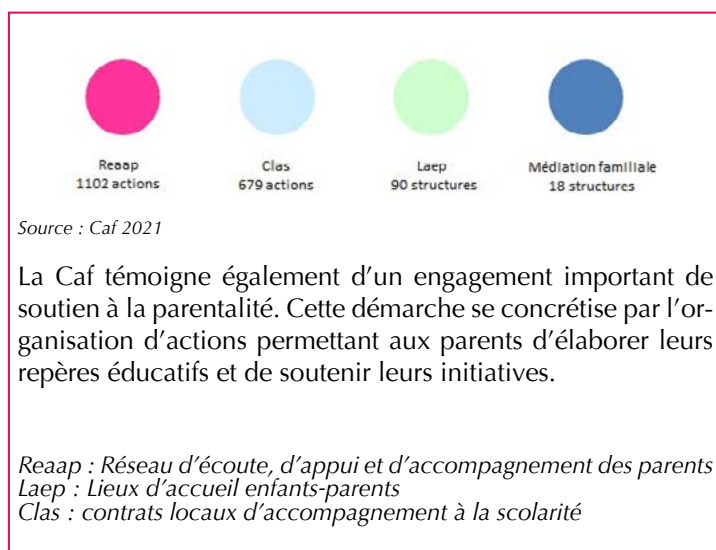
La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

> **32 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant. 7 % obtiennent un complément familial.

> **22 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants.

> **6 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents, > **3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2021



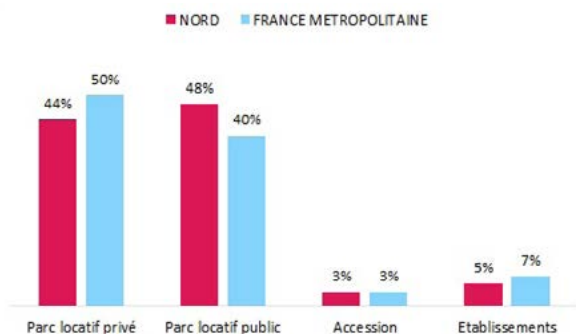
➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



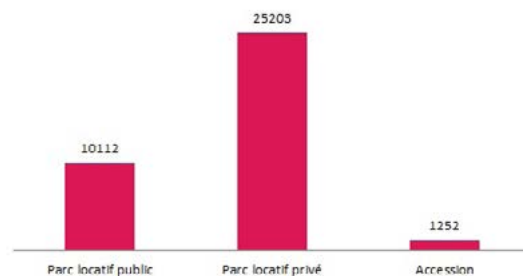
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, près de **300 000 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **614 000 personnes, soit 24 % de la population** totale du département. Le Nord se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement versées en direction du parc locatif public (48 % contre 40 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, près de **37 000 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Nord, le nombre d'allocataires du parc locatif privé dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger, est multiplié par 2,5 par rapport au parc locatif public.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



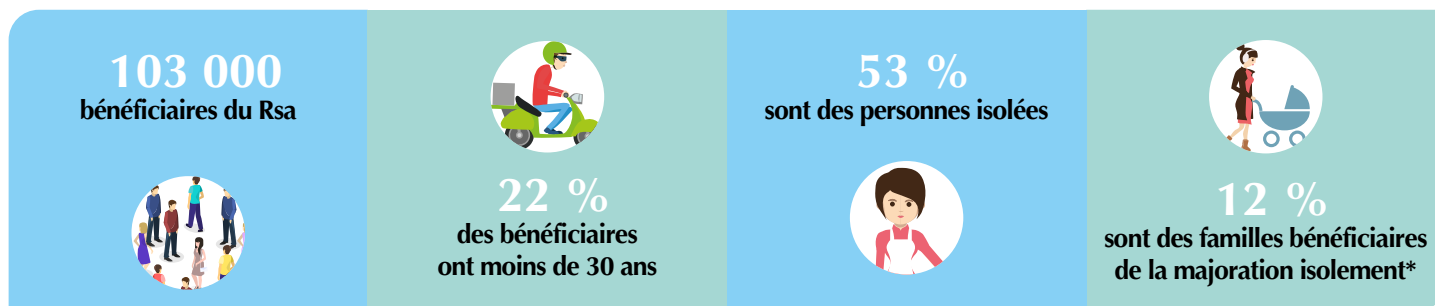
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par le versement :

- > Du Revenu de solidarité active (Rsa) à 103 000 foyers.
- > De la prime d'activité à 204 000 allocataires. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour près de 21 000 foyers en 2021.

> **59 000 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 63 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du Revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

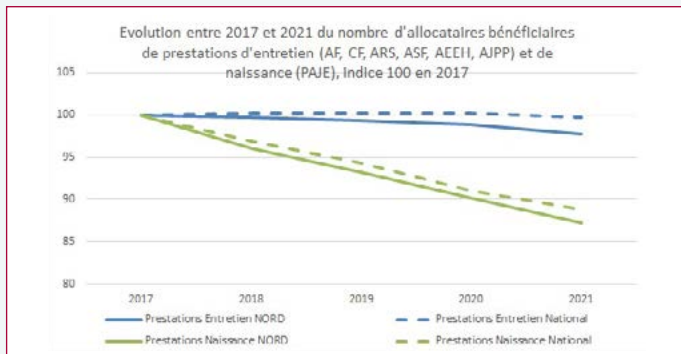


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



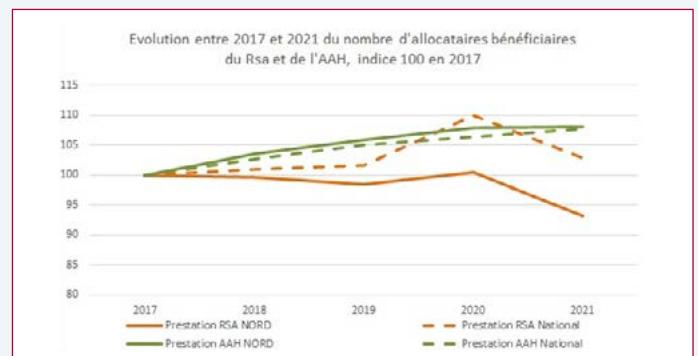
Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³. Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n° 15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n° 31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.